

**Syngenta International AG**

Media Office  
CH-4002 Basel  
Suisse  
Tél: +41 61 323 23 23  
Fax: +41 61 323 24 24

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts pour médias:**

Paul Barrett  
Suisse +41 61 323 2323  
  
Paul Minehart  
États-Unis + 1 202 737 8913

**Contacts analystes / investisseurs:**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
États-Unis +1 202 737 6521  
  
Lars Oestergaard  
Suisse +41 61 323 6793  
États-Unis +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 3 juillet 2013

## **Syngenta va acquérir une entreprise de semences de maïs africaine**

- **L'alliance des portefeuilles offre des opportunités pour de nouvelles solutions de culture intégrées**
- **Acquisition d'un portefeuille complet et varié de matériel génétique de maïs blanc**
- **Soutient l'engagement de développer un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars en Afrique**

Syngenta a annoncé aujourd'hui qu'elle va acquérir MRI Seed Zambia Ltd et MRI Agro Ltd ("MRI"), un des leaders du développement, de la production et de la distribution de semences de maïs blanc en Zambie. Les perspectives de croissance du marché de maïs blanc sont considérables et ces cultures sont essentielles au devenir de la sécurité alimentaire de l'Afrique.

Le Chief Operating Officer de Syngenta, John Atkin, a déclaré: "Cette acquisition reflète notre engagement dans le développement durable en Afrique, continent qui se distingue nettement comme le plus prometteur en termes de potentiel de croissance. Les petits propriétaires et les grands fermiers de Zambie pourront tirer profit rapidement des innovations combinées par MRI et Syngenta dans le domaine des semences, du traitement des semences et de la protection des cultures. En outre, ces innovations poseront les bases du développement de solutions intégrées répondant aux besoins des fermiers africains."

Le Directeur de MRI, Vladimir Ristanovic, a déclaré: "Le succès de MRI est directement lié à l'environnement socio-économique stable de la Zambie, qui a supporté le développement d'une des plus vibrantes industries de semences en Afrique. MRI se réjouit de l'opportunité d'améliorer encore la disponibilité des technologies de pointe pour les producteurs de maïs en Zambie."

Le matériel génétique de maïs de MRI compte parmi les plus complets et les plus polyvalents d'Afrique. Il comprend du matériel pour les climats tempérés, tropicaux et subtropicaux. Ce portefeuille unique sera développé en vue de soutenir l'expansion sur les marchés en forte croissance de l'Afrique orientale. Il pourrait être exploité globalement à travers les programmes de reproduction de première classe de Syngenta.

En 2012, Syngenta s'est engagée à générer un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de dollars en Afrique d'ici à 2022. Ceci contribuera à la transformation de l'agriculture en rendant la technologie plus accessible et en facilitant le développement de communautés rurales. Aider cinq millions de fermiers à augmenter leur productivité de 50% ou plus, tout en préservant le potentiel des terres sur le long terme, constitue l'un des principaux objectifs. Syngenta investira plus de 500 millions de dollars pour soutenir cette opération, qui comprend le recrutement et la formation de plus de 700 nouveaux employés.

Cette transaction est soumise aux autorisations réglementaires et devrait aboutir d'ici fin 2013. Aucune donnée financière n'a été divulguée.

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux et emploie plus de 27 000 personnes dans plus de 90 pays qui n'ont qu'un seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître les rendements et la rentabilité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations, consulter le site [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

***Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir***

Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats matériellement différents de ce qui y est annoncé. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par la société à la Commission des titres et des changes (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remise à jour des déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles reflètent des résultats réels, des hypothèses modifiées ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou émettre, ni de sollicitation issue d'aucune offre d'acquisition ou de souscription pour des actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.